

M LETERTRE David et Mme GARAND Amélie
27 rue de la République
16560 Aussac Vadalle
Mme : 07 82 02 65 84
M : 06 28 50 83 04

Projet maraîchage bio sur Aussac Vadalle

Le but de ce projet est de **produire** et de **commercialiser** des **légumes bio** (42 variétés de légumes différentes).

La commercialisation se ferait en **circuit court**, et en **local**, sous forme de paniers (valeur 20€).

Un **partenariat** est possible avec l'épicerie « Au passage » pour la commercialisation du surplus de production.

Les atouts pour la commune d'un tel projet :

- Valorisation de terres à l'**abandon** ou **peu/pas exploitées** ;
- Permettre aux habitants l'accès à des **produits bio, frais et locaux** ;
- Permettre aux **écoles** de bénéficier de **temps pédagogiques** au jardin en direction des enfants ;
- Incrire la commune dans une **démarche environnementale et écologique**.

Principales caractéristiques du projet :

- Les porteurs de projet : la responsable d'exploitation, Amélie Garand, titulaire du Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole, et David Letertre, conjoint collaborateur, titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole horticulture et maraîchage bio ;
- La superficie totale des parcelles exploitées sera de minimum 7000m², répartie comme suit :
 - une parcelle de 1000 m², déjà en notre possession, qui se situe sur notre lieu d'habitation, sur laquelle nous cultiverons une partie **sous abri** (245m²) et le reste de **plein champs**. Ce sera le siège social de l'exploitation ;
 - une ou plusieurs parcelles morcelées d'une superficie totale de 6000 m² sur lesquelles nous cultiverons **uniquement des cultures de plein champs**. Un point d'eau serait un plus.

Nous pratiquerons des **techniques de culture respectueuses** de l'**environnement** et des **riverains** :

- Aucun d'apport de pesticides, utilisation de techniques d'entretien des cultures respectueuses de l'environnement (purin d'orties, savon noir, macération d'ail, bouillie bordelaise...) ;
- Un travail superficiel du sol avec limitation des outils mécaniques (motoculteur uniquement et une fois par an seulement) afin de préserver la qualité du sol et de limiter les nuisances sonores éventuelles ;
- Les cultures se feront sur planches permanentes afin de limiter le travail du sol, de faciliter les amendements ainsi que la rotation des cultures ;

- l'utilisation d'auxiliaires du jardin (coccinelles, abeilles, chrysopes....)

Les contraintes du projet :

- L'accès au foncier est une réelle difficulté pour de jeunes agriculteurs non issu du milieu agricole.

Les besoins réels:

- Terres agricoles, avec point d'eau souhaitable (achat, location, ou autres) : petites parcelles morcelées ou parcelle unique pour un total de 6000m² minimum;
- Soutien de la municipalité afin de valoriser le projet.

Date de mise en place du projet souhaitée : courant 2021.

